

Du 1^{er} au 31 Octobre 2022

OCTOBRE ROSE

1 : Définir son opération :



Événement sportif ou culturel :

Définir l'activité, les personnes invitées, leur encadrement, l'équipement nécessaire, les supports de communication, la tarification, les sponsors au besoin



Opération Produit-Partage :

Définir le produit ou la gamme concernée par le produit-partage, sa cible, sa promotion (communication, marketing), la tarification



Collecte "Hommage" :

Créer sa fiche et sa collecte automatisée directement reversée à votre comité pour le soutien des actions locales sur votre département (seule étape nécessaire)



Opération de Sensibilisation :

Partager les opérations de communication de la Ligue sur le dépistage du cancer du sein via des supports tels que : Affichage, flyers, brochures...

2 : Obtenir sa convention de mécénat :



Expliquer son projet auprès du service communication du comité d'Ille-et-Vilaine : communication35@ligue-cancer.net



Définir un projet de convention adapté à son projet selon l'opération définie en amont



Recevoir le kit de communication établi par le service communication du Comité pour pouvoir relayer

3 : Communiquer autour de l'opération :



Vous pouvez utiliser le logotype et les éléments identitaires Octobre Rose créés par la ligue contre le Cancer Ile-et-Vilaine et diffusés dans le kit communication. Le nom « Octobre Rose » et le logo rose de la Ligue contre le cancer Ile-et-Vilaine doivent être identifiés

4 : Célébrer sa participation à l'opération :



Prendre contact auprès de communication35@ligue-cancer.net pour organiser une remise de chèque



Un bénévole, un administrateur et/ou un salarié se tient disponible pour célébrer votre don



La Ligue contre le cancer d'Ile-et-Vilaine communique sur votre don (site internet, réseaux sociaux et/ou communiqué de presse)

